



# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015

## PONEYS DE SPORT DE 3 ANS

<b>1. Conditions d'admission et qualification .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Conditions administratives et sanitaires .....</b>	<b>1</b>
<b>3. Présentation.....</b>	<b>2</b>
<b>4. Déroulement des épreuves.....</b>	<b>2</b>
<i>A. Saut en liberté .....</i>	<i>2</i>
<i>B. Modèle.....</i>	<i>3</i>
<i>C. Allures sous la selle.....</i>	<i>3</i>
<i>D. Classement et rappel.....</i>	<i>3</i>
<b>5. Toise.....</b>	<b>4</b>



Le championnat de France des 3 ans Poneys de Sport aura lieu le dimanche 23 août au Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron. Les horaires définitifs seront disponibles la semaine précédant le concours sur le site [www.poneys-france.fr](http://www.poneys-france.fr) et sur le site [www.solognpony.com](http://www.solognpony.com).

### 1. Conditions d'admission et qualification

Le championnat de France des 3 ans Poneys de Sport est ouvert aux poneys de 3 ans de race Connemara, Connemara Part Bred, New-Forest, New-Forest de croisement, Poney Français de Selle et Welsh inscrits au stud-book de leur race. La taille des poneys de 3 ans ne doit pas dépasser 1,48 m non ferré (tolérance : + 1 cm pour ferrure).

Sont qualifiés pour le Championnat de France des 3 ans Poneys de Sport :

- Les **mâles de 3 ans** ayant obtenu au cours de l'année 2015 une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 lors d'un concours local ou régional d'élevage.
- Les **pouliches de 3 ans** ayant obtenu au cours de l'année 2015 une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 lors d'un concours local ou régional d'élevage.
- Les **hongres de 3 ans** ayant obtenu au cours de l'année 2015 une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 lors d'un concours local ou régional d'élevage.

Seuls les poneys inscrits au programme d'élevage de leur stud-book pourront prétendre aux primes Elevage.

### 2. Conditions administratives et sanitaires

Les poneys sont présentés à la toise portant leur numéro de tête (qu'ils garderont pendant toute la durée du championnat), avec leur document d'accompagnement validé selon la législation en vigueur et portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine. L'organisation se réserve le droit d'interdire l'accès au terrain à un animal jugé non sain ou dangereux, de lui imposer de quitter le site ou encore de le placer en quarantaine.

Les engagements seront à adresser avant le 31 juillet 2015 et doivent impérativement être accompagnés du montant du ou des engagements réglés par chèque à l'ordre de la FPPEF. **La mention de la taille est indispensable** à la constitution des pelotons et des horaires prévisionnels de passage pour les poneys.

### 3. Présentation

Les présentateurs doivent obligatoirement porter des chaussures fermées, un pantalon blanc et le Polo de l'Association Nationale de Race du poney présenté, ou être en tenue de concours.

Pour l'atelier sous la selle, le cavalier doit être soit en tenue de concours et porter une veste, soit en polo de l'Association Nationale de Race concernée. A cheval, il porte une bombe aux normes de sécurité en vigueur. Les éperons sont interdits. Le cavalier doit être titulaire d'une assurance le couvrant pour les risques liés à la pratique de l'équitation. S'il n'est pas détenteur d'une licence fédérale, il lui revient de garantir les risques inhérents à cette présentation montée.

Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et les crins nattés. Lors des **présentations en main**, les poneys sont tenus en longe (et non en rênes) et en filet.

Lors de **l'atelier sous la selle**, les poneys sont présentés en mors simple, tout type d'enrênement est interdit.

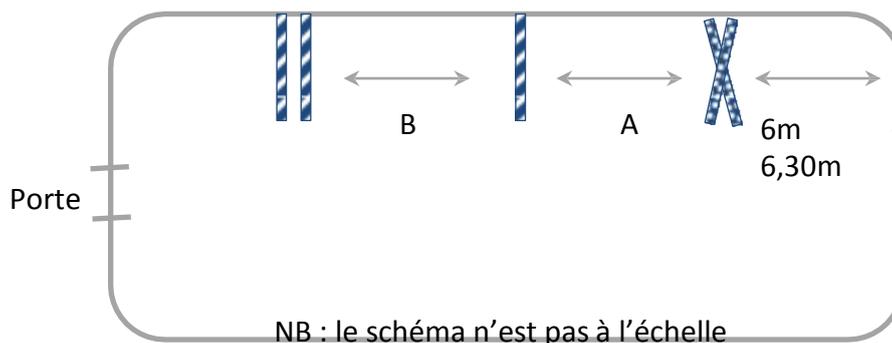
Lors de la **présentation à l'obstacle**, seules les guêtres ouvertes aux antérieurs sont autorisées. Les protections postérieures sont interdites. Les cloches sont interdites, sauf autorisation spéciale du jury pour blessure au glôme, constatée à l'entrée.

### 4. Déroulement des épreuves

Les mâles d'une part, et les femelles et hongres d'autre part seront jugés séparément. En fonction de l'effectif de chaque catégorie, il pourra y avoir un championnat des mâles, un championnat des hongres, et un championnat des femelles, chacun donnant lieu à un classement séparé.

#### A. Saut en liberté

Dans le rond d'Havrincourt, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts au maximum, le dispositif final est comme suit, les poneys débiteront par un vertical en sortie de ligne, et finiront sur un oxer :



**Normes techniques :**

taille du poney (non ferré, +1cm pour les fers)	1,30m et moins	1,31m à 1,40m	1,41m à 1,48m
distance A	5,50m	6m	6m30
distance B	5,80m	6,60m	7,05m

Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney et des conditions, elles sont ci-après données à titre indicatif : verticaux de 105cm maximum – oxer de 115 cm de hauteur et 110cm de largeur au maximum.

Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs; le propriétaire n'est pas admis dans le rond. A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

**B. Modèle**

Les poneys seront jugés à l'arrêt au tableau à 4 - 5 m. devant le jury, les antérieurs d'aplomb et le postérieur côté jury en arrière de la ligne d'aplomb, la tête normalement soutenue, le dos tendu, puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle (à main droite). Le poney est tenu du côté gauche et appuyé dans sa démarche par un(e) aide du même côté avec chambrière ou cravache. La présentation se termine comme elle a commencé, à l'arrêt.

**C. Allures sous la selle**

Les poneys sont jugés en pelotons de 3 ou 4 poneys de tailles voisines.

Ils sont jugés aux trois allures et aux deux mains. Les cavaliers doivent veiller au respect des distances entre les poneys et prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité de tous. Le jury se réserve la possibilité d'arrêter un poney qui se révélerait dangereux.

Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement des 3 ans mise en place par l'ANPFS (cette fiche est disponible au secrétariat).

**D. Classement et rappel**

A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé. Le premier classé de chaque épreuve pourra être rappelé le dimanche 23 août pour participer au championnat suprême inter-race.



## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015 PONEYS DE SPORT DE 3 ANS

### 5. Toise

Tous les poneys engagés seront toisés. La toise aura lieu le dimanche 23 août matin, avant le début des tests du concours.

Elle se déroulera de la manière suivante :

Examen des allures du poney sur sol dur : un poney irrégulier ne pourra être toisé, et sera de fait disqualifié.

La toise sera effectuée dans un boxe fermé, par une personne habilitée par le Conseil d'Administration de la FPPECF, en présence d'un secrétaire et du propriétaire. La mesure sera communiquée au propriétaire du poney et au jury.

Un poney pourra être présenté 3 fois à la toise, accompagné à chaque fois de son livret : la première fois à son horaire, la seconde fois à la fin de la session de toisage des poneys engagés dans sa catégorie, et la troisième et ultime au plus tard ½ heure après.

**Les poneys de 3 ans toisés plus de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés** ne seront pas admis à participer à ce concours.

Aucun certificat de toisage ne sera pris en considération, seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte. Seule la toise des poneys admis au concours sera communiquée.